


REPUBLICQUE FRANCAISE		ANNEE	Envoyé en préfecture le 11/12/2023
DEPARTEMENT DU GERS		N° séance	Reçu en préfecture le 11/12/2023
ARRONDISSEMENT DE CONDOM		N° délibération	Publié le 09 11/12/2023 
COMMUNE DE LECTOURE		Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20231204-2023DEC04_508-DE
		3.5	Autres actes de gestion du domaine public

DEPARTEMENT  
DU GERS  
....  
ARRONDISSEMENT  
de CONDOM

REPUBLICQUE FRANCAISE  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

13

Séance Publique ordinaire du **4 décembre 2023**

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le quatre décembre à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 24 novembre 2023, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, MM. Ghislain de FLAUJAC, Jean-Yves DELACOSTE, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

**formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés ou absents :**

Mme Sylvie COUDERC  
M. Loïc DÉANGLES  
Mme Laurianne DUCASSÉ  
M. Marc DUGROS  
M. André GALOIX  
Mme Marie-Hélène LAGARDERE  
M. François-Xavier ROUX

**Ont donné procuration :**

Mme Sylvie COUDERC à M. Pascal ANDRADA  
M. Loïc DÉANGLES à M. Joël VAN DEN BON  
Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE  
M. Marc DUGROS à M. Julien PELLICER  
M. André GALOIX à Mme Christiane PREVITALI  
Mme Marie-Hélène LAGARDERE à M. Jean-Yves DELACOSTE  
M. François-Xavier ROUX à M. Xavier BALLENGHIEN

**N'ont pas pris part au vote :**

**Secrétaire : M. Frank GOBBATO**

**Objet :** Proposition de signature d'un avenant à la convention de servitude avec le Syndicat Mixte GERS NUMERIQUE – délégation de la gestion de ses équipements à la société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) GERS FIBRE

**RAPPORTEUR :** Jean-Yves DELACOSTE, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de l'habitat et de la mise en valeur du patrimoine historique du bâti

Lors de sa séance en date du 19 décembre 2022, le Conseil Municipal a approuvé la signature d'une convention de servitude avec le Syndicat Mixte GERS NUMERIQUE pour l'installation d'une armoire PM (point de mutualisation) sur la parcelle cadastrée BX n° 293 sise Rue du Campardiné.

Envoyé en préfecture le 11/12/2023  
Reçu en préfecture le 11/12/2023  
Publié le  
ID : 032-213202088-20231204-2023DEC04\_508-DE

Le Syndicat Mixte GERS NUMERIQUE a délégué la gestion de ses équipements à la société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) GERS FIBRE. Il sollicite ainsi l'autorisation de transférer la convention de servitude à GERS FIBRE.

Après en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal** à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention ci-annexé.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,  
Frank GOBBATO



Le Maire,  
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 11 DEC. 2023 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 11 DEC. 2023